

PRINCIPAUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN MILIEU RURAL : APPROCHE ET METHODOLOGIE

| CENTRE D'INTERÊT | METHODE OU APPROCHE |
|---|--|
| 1) Identification des besoins des jeunes ruraux : | |
| Ciblage des bénéficiaires. Méthode d'identification de la cible : Avez-vous établi des profils types de jeunes ruraux ? | <p>L'identification des demandeurs d'emploi en milieu rural se fait selon une approche nationale consistant à considérer le DE en fonction des critères ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation d'emploi (chômeur, emploi informel, inactif, élève, etc.) - Age (15-35ans) - Niveau d'instruction - Niveau de qualification - Zone d'habitation (urbaine ou rurale). |
| Ciblage des secteurs et métiers porteurs. Comment avez-vous identifié les secteurs et métiers porteurs ? | <p>L'identification des métiers et secteurs porteurs se fait à partir de référentiels dans le domaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les métiers porteurs, le répertoire opérationnel africain des métiers et emplois (ROAME) - Pour les secteurs porteurs, une étude de la Direction d'appui au secteur privé (DASP) et d'autres études sectorielles sont utilisées comme intrants pour l'identification des secteurs porteurs et des opportunités au niveau rural. |
| Comment fonctionne l'Observation du marché de l'emploi rural ? | <p>Au Sénégal, il n'y a pas encore de cadre formelle pour l'observation du marché de l'emploi rural.</p> <p>L'observation du marché du travail de façon globale relève des compétences de l'ANSD qui fournit toutes les statistiques en matière d'emploi.</p> <p>Le Sénégal n'a pas encore un observatoire national sur l'emploi.</p> <p>Pour contourner cet état de fait, l'ANPEJ avec l'appui de la FAO, a initié un projet de mise en place d'un Observatoire National de l'Emploi rural (ONER).</p> |
| Quels acteurs contribuent à l'observation du marché ? | <p>Les acteurs qui contribuent à l'observation du marché de l'emploi sont principalement l'ANSD, les services d'emploi comme l'ANPEJ et la Direction de l'Emploi, la Direction des statistique du travail (DST), la Direction de l'analyse et des prévisions statistiques sur l'agriculture (DAPSA). Toutefois, il n'y'a pas encore de cadre formel pour fédérer et harmoniser les interventions de toute ces structures.</p> |
| Comment assurez-vous l'observation du marché informel ? | <p>L'observation du marché du travail se fait avec deux instruments et sont l'œuvre de l'ANSD :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enquêtes ménages (Recensement général de la population qui donne un aperçu global de la situation de l'emploi en milieu rural) - Les enquêtes emploi (Enquête nationale sur l'emploi (ENES) et les enquêtes de suivi de la pauvreté) |

PRINCIPAUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN MILIEU RURAL : APPROCHE ET METHODOLOGIE

| | |
|---|--|
| <p>Comment avez-vous identifié les besoins en formations ?- Avec les jeunes ? Les organismes de formation ? Les employeurs ?</p> | <p>L'identification des besoins de formation se fait selon profil du jeune et en fonction de ses choix d'insertion validé avec le conseiller en emploi et qui répond aux besoins des employeurs. Ce choix est confirmé avec la collaboration des acteurs de la formation technique et professionnelle avec qui l'ANPEJ collabore.</p> |
| <p>Quels outils de communication en faveur des jeunes (pour qu'ils soient informés de ces services) ?</p> | |
| <p>2) Accompagnement des jeunes ruraux :</p> | |
| <p>Comment avez-vous cerné les besoins en accompagnement des jeunes ruraux [sondages, focus groups] ?</p> | <p>Les besoins d'accompagnement sont identifiés lors de l'entretien avec le jeune et exprimés à travers un plan d'action établi par le conseiller en emploi. L'organisation des focus groupe et des séances d'animation économique, permettent d'élargir, d'affiner et de catégoriser les besoins exprimés par les jeunes.</p> |
| <p>Quels sont les acteurs/structures/organismes qui accompagnent les jeunes ? Des acteurs publics ou des associations ?</p> | <p>Les structures d'accompagnement des jeunes en milieu rural sont de 03 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs publics (Services publics de l'emploi, services techniques de l'Etat dans leur domaine d'intervention) - Les acteurs privés (association faitières (Chambre de métiers, chambre de commerce), les organisations de producteurs (Cadre de concertation des ruraux, etc.), - Les projets et programme qui interviennent en milieu rural et qu'on peut considérer comme d'autres acteurs public. |
| <p>Est-ce que ces structures sont établies en milieu rural ?</p> | <p>S'agissant des acteurs publics, ils sont représentés au niveau des régions, départements et arrondissements. Par Exemple l'ANPEJ à des antennes régionales et des bureaux au niveau départemental.</p> <p>Pour les acteurs privés et les associations faitières, ils sont représentés en milieu rural par des comités ou des points focaux.</p> <p>Les projets et programmes interviennent souvent dans une zone bien ciblée et collabore avec les représentants de l'Etat et les organisations de productions pour étendre leurs activités.</p> |
| <p>Qui conseille, accompagne et oriente les jeunes ? Comment sont formés les conseillers/accompagnateurs ? Quel est leur profil ?</p> | <p>Dans le dispositif d'accueil-orientation, les Conseillers en emplois sont la première interface des jeunes. Ils sont chargés d'accueillir les jeunes, de les orienter, d'établir avec eux un plan d'actions et de suivre la mise en œuvre du plan d'action. Les conseillers ont un niveau Bac+4 ou 5 et subissent des sessions de renforcement de capacités dans le domaine avec des partenaires comme pôle emploi France.</p> |

PRINCIPAUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN MILIEU RURAL : APPROCHE ET METHODOLOGIE

| | |
|--|---|
| <p>Quels services d'accompagnement avez-vous mis en place ? Comment vous-assurez-vous qu'ils répondent aux besoins des jeunes ruraux ?</p> | <p>Le service d'accompagnement mis en place est le même dans tout le réseau Espace Emploi de l'ANPEJ. Ces services sont ainsi décomposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'information sur le marché du travail et sur les opportunités d'insertion - Accueil –orientation et élaboration d'un plan d'actions - Formation dans les Techniques de recherche d'emploi et développement personnel - Renforcement de capacités dans des secteurs d'activité précis et perfectionnement - Intermédiation et mise en relation avec les employeurs - Appui à la création d'entreprises - Formation en entrepreneuriat - Appui à l'élaboration de plan d'affaire - Facilitation à l'accès au financement - Accompagnement dans l'accès au marché - Etc. <p>En fonction des zones d'intervention, les conseillers adaptent les services d'accompagnement aux besoins des jeunes et aux réalités économique de la région.</p> |
| <p>Est-ce que les services d'accompagnement sont plutôt individuels (jeune/conseiller) ou offerts en groupe (par ex. 1 conseiller et 15 jeunes) ? Sont-ils offerts ponctuellement ou existe-t-il un suivi de long-terme des jeunes ?</p> | <p>Chaque conseiller en emploi dispose d'un portefeuille pouvant atteindre 50 jeunes. Selon les besoins et les orientations, le conseiller décidera d'individualiser les services ou de les délivrer par groupe de jeunes. Ces services sont offerts selon un planning bien établi avec un suivi par le Conseiller jusqu'à l'insertion. Toutefois les services peuvent être délivrés de façon ponctuelle lors des séances d'animation économique.</p> |
| <p>Avez-vous établi une liste de services à offrir en priorité (par exemple en faveur d'un certain type de jeunes ruraux) ?</p> | <p>Non, pas spécifiquement. Mais en fonction des projets déroulés le choix de la zone d'intervention peut être exclusivement réservé au milieu rural.</p> |
| <p>3) Coopération entre acteurs des services de l'emploi en milieu rural :</p> | |
| <p>Comment avez-vous cartographié les acteurs du secteur au niveau local ?</p> | <p>La cartographie des acteurs au niveau local s'est faite en fonction du type d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs qui interviennent directement sur la cible : Services technique déconcentré de la jeunesse, Associations de jeunesse, projets et programme ciblant directement les jeunes, - Les acteurs qui interviennent de façon indirecte sur la cible à travers leur participation à certains programmes touchant directement les jeunes - Les acteurs qui peuvent jouer un rôle d'encadrement et d'accompagnement au profit de la cible jeune dans leur domaine d'intervention |
| <p>Comment se coordonnent les partenaires localement ? Offrez-vous les services aux jeunes conjointement avec différents acteurs publics et de la société civile ?</p> | <p>L'ANPEJ a mis en place au niveau local avec l'appui des autorités un cadre de partage et d'évaluation des projets et programmes. Ce cadre présidé par le Gouverneur de région ou</p> |

PRINCIPAUX SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN MILIEU RURAL : APPROCHE ET METHODOLOGIE

| | |
|---|---|
| | son représentant regroupe l'ensemble des acteurs identifiés dans la région. Sur des actions spécifiques des conventions de partenariats locaux sont signés pour dérouler certains services. Par exemple pour les activités de renforcement de capacités, les centres de formation techniques au niveau local sont chargés de ces activités. Pour les activités de sensibilisation le conseil local de la jeunesse est fortement associé |
| Comment coopérez-vous avec le secteur privé ? | Par le biais de convention ou de protocole d'accord. |
| Avez-vous officialisé des partenariats entre acteurs locaux ? | Les partenariats entre acteurs locaux constituent pour l'ANPEJ un excellent levier pour élargir sa base de partenariat. Par exemple au niveau de la zone nord pour accompagner les jeunes bénéficiaires du projet aquacole nous avons officialisé un partenariat direct entre l'université locale et la plateforme des jeunes pour un appui technique et l'écoulement de la production de la ferme. |